

28 janvier 2003

03.106

Interpellation du groupe libéral-PPN

Politique hospitalière et fondations

Dans le cadre de la politique hospitalière, il existe une tendance à vouloir réunir toutes les institutions hospitalières et les fondations de notre canton dans une seule structure juridique.

Nous croyons savoir que cette vision d'avenir poussera plusieurs fondations à refuser absolument cette centralisation. De plus, ce sujet sensible intéresse un large public.

C'est pourquoi nous demandons au Conseil d'Etat de répondre clairement aux questions suivantes:

- Quels sont les buts poursuivis par le Conseil d'Etat?
- Quel cadre juridique le Conseil d'Etat élabore-t-il? Nous souhaiterions disposer d'une information complète et transparente dans ce domaine.
- Quels types de variantes ont été examinés?
- Avant de figer le projet en cours le Conseil d'Etat a-t-il déjà consulté les parties concernées?

Nous tenons à rappeler que le Conseil d'Etat possède déjà des outils pour canaliser l'évolution des différentes structures.

L'urgence est demandée.

Signataires: U. de Meuron J.-M. Haefliger, J.-F. de Montmollin, C. Blandenier, E. Bernoulli, J. Walder, Ph. Bauer, T. Humair et M. Barben.